Jubilé des détenus

06/11/2016

Basilica di San Pietro

Basilica di San Pietro - Città del Vaticano - Città del Vaticano

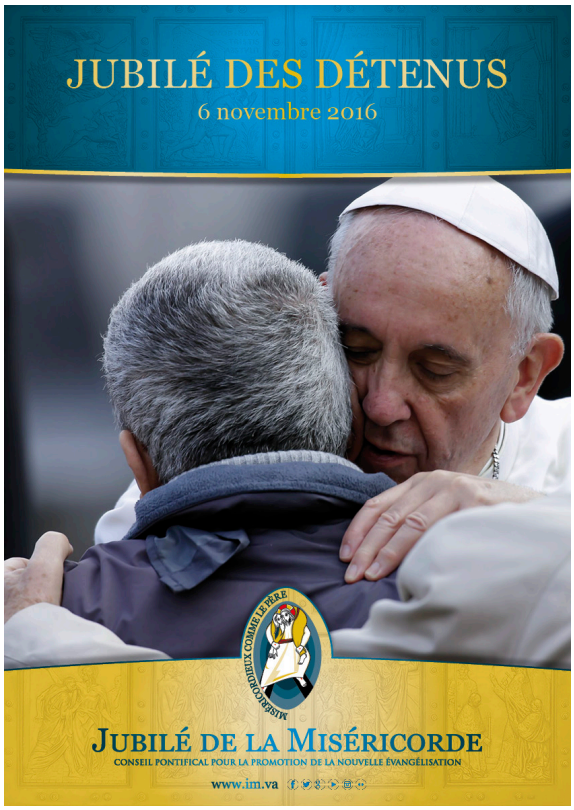

Programme

Samedi 5 novembre

De 15h à 17h

Dans les églises jubilaires : S. Salvatore in Lauro, S. Maria in Vallicella (Chiesa Nuova), S. Giovanni Battista dei Fiorentini

Adoration Eucharistique

Sacrement de la Réconciliation

De 16h à 18h

Pèlerinage vers la Porte Sainte

Dimanche 6 novembre

7h30	*Ouverture de la Basilique Saint-Pierre*
9h	*Moment de célébration et de témoignages*
9h30	*Chapelet en préparation de la Messe*
10h	*Messe présidée par le Pape François dans la Basilique Saint-Pierre*
12h	*Angélus avec le Pape François (place Saint-Pierre)*

Une exposition de produits fabriqués en prison est prévue. Pour cette initiative sans but lucratif un stand sera installé près du Château Saint-Ange.

Informations générales

Les invités au « Jubilé des Prisonniers » sont surtout des détenus avec leurs familles, le personnel pénitentiaire, les aumôniers de prisons, les associations qui offrent de l'aide à l'intérieur et à l'extérieur des prisons.

Les participants devront demander les billets pour participer à la messe avec le pape François d'ici le 7 octobre au Secrétariat du Jubilé, près le conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, en envoyant un courriel à l'adresse **info@im.va**. Dans le courriel il est nécessaire d'indiquer le prénom, le nom, le rôle, le numéro de téléphone portable (du responsable du groupe) et le nombre de billets demandés, en précisant les détails concernant le groupe ainsi que le nombre de prêtres en faisant partie.

Participants d'Italie.

Pour l'Italie la participation des membres de la pastorale pénitentiaire est organisée **par l'Inspecteur général des aumôniers**, alors que la participation des autorités et des employés gouvernementaux du système pénitentiaire est organisée **par le Département de l'administration pénitentiaire**.

Autres participants n'appartenant pas au monde pénitentiaire.

Toutes les personnes désirant participer à la messe peuvent demander des billets à la Préfecture de la Maison Pontificale.

Concélébration.

La **concélébration** est prévue, outre pour les cardinaux et les évêques, seulement **pour les aumôniers de prisons**.

Fête de la Miséricorde.

Pour participer à la **Fête de la Miséricorde** dans la Salle Paul VI il n'y a pas de billets particuliers.

Retrait des billets.

Les billets demandés au secrétariat pour le Jubilé pourront être retirés à partir du 31 octobre au **Centre d'Accueil des Pèlerins** au 7, *Via della Conciliazione*, ouvert tous les jours de 7h30 à 18h30. Les aumôniers de prisons qui ont demandé de concélébrer doivent retirer leur billet en présentant leur CELEBRET.

Les mêmes billets peuvent être utilisés pour effectuer **le pèlerinage à la Porte Sainte** de Saint-Pierre, le samedi 5 novembre, de 16h à 18h.

Nous vous rappelons que **les billets sont**, comme toujours, **gratuits**.